

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

SCHOLA GENEVENSIS MDLIX

---

# SÉANCE SOLENNELLE

DE

## DISTRIBUTION DES PRIX DE CONCOURS

---

5 JUIN 1909

---

RAPPORTS DU RECTEUR ET DES JURYS



GENÈVE

IMPRIMERIE ALBERT KÜNDIG

---

1910



# RAPPORT DU RECTEUR

POUR L'ANNÉE 1908-1909

PAR

**M. le Prof. R. CHODAT**

---

Mesdames et Messieurs,

**L'**UNIVERSITÉ a été particulièrement éprouvée pendant l'année académique 1908-1909. En juin 1908, elle a perdu un chirurgien distingué en la personne de M. Auguste Reverdin. Le défunt avait été professeur ordinaire de polyclinique chirurgicale. Il s'était fait un nom européen dans son domaine spécial. Son fils, M. le D<sup>r</sup> Alb. Reverdin, a tenu à manifester tout l'attachement que son regretté père avait pour les hautes études, en faisant don à la Société académique d'une somme de 40,000 francs.

Deux professeurs honoraires sont décédés. Le premier, M. J. Roguin, ancien juge fédéral, avait été pendant seize années professeur de droit fédéral. Sa grande expérience et son esprit droit et méthodique lui donnaient beaucoup d'autorité dans toutes les questions d'ordre pratique. Le second, M. J. Brun, en dehors de son enseignement de

pharmacie, de pharmacognosie et de microscopie pharmaceutique, avait consacré toute une vie à établir et à classer une remarquable collection de Diatomacées. Cette superbe collection, peut-être la plus complète qui existe, dont la Ville de Genève s'est rendue acquéreur, est à la disposition des spécialistes qui désirent la consulter. Elle vient heureusement compléter les belles collections botaniques de la Ville de Genève.

Quelques jours à peine après le Jubilé organisé par la Faculté des Lettres et Sciences sociales en l'honneur de M. le Prof. Gourd, qui fêtait alors le trentième anniversaire de son entrée dans l'enseignement universitaire, ce savant philosophe mourait subitement.

Au cours de cette cérémonie jubilaire, tenue dans la salle du Sénat, M. le doyen P. Duproix avait analysé avec compétence l'œuvre du maître et son activité universitaire. L'Université, par l'organe de son Recteur, le Département de l'Instruction publique, et les anciens élèves s'étaient effectivement associés à l'hommage rendu à ce profond penseur et à ce maître affectionné. Accablé par la maladie, il ne devait pas longtemps jouir de l'affectueuse sollicitude dont l'avaient entouré ses collègues et ses amis. Mais son œuvre philosophique demeure. C'était un esprit synthétique dont la puissance de coordination et de généralisation était particulièrement appréciée.

Nous espérons que le vénérable nonagénaire qui figurait sur nos programmes comme professeur honoraire, M. E. Naville, pourrait fêter avec nous le Jubilé universitaire de 1909. Il était resté le seul survivant des maîtres de la vieille Académie qui aurait pu nous parler avec l'autorité et l'indépendance que confère une longue et belle carrière vouée exclusivement à la recherche désintéressée, des progrès que notre haute Ecole a réalisés au

cours de ce demi-siècle et peut-être aussi des défauts qu'elle n'a pas su corriger. Malgré son grand âge, il était resté jeune ; son esprit ouvert et largement compréhensif savait reconnaître, par-dessus les faiblesses du temps présent, ce qui en fait la force et la beauté. Témoin authentique, il aurait reconnu l'énorme progrès réalisé dans l'Université par l'établissement de l'enseignement pratique, la création des laboratoires et des cliniques. Il n'aurait pas été de ceux qui, impuissants, ne font que regretter le bon vieux temps. Il avait été le contemporain des A. de Candolle, Aug. de la Rive, Claparède, Marignac, Pictet, Plantamour, Carl Vogt, Schiff et Soret. Il serait venu nous dire tout ce que nous devons à cette pléiade de savants qui ont renouvelé l'enseignement des sciences dans notre haute Ecole.

Ernest Naville était un philosophe religieux doublé d'un savant ; grâce à ses qualités de clarté et de logique, son action sur la Genève intellectuelle a été profonde et sera sans nul doute durable.

Personne dans notre ville ne jouissait d'une considération plus méritée, aucun avis n'était écouté avec plus de déférence. L'Université s'est solennellement associée aux manifestations de deuil national qui ont eu lieu à l'occasion de son décès.

Ernest Naville était associé étranger de l'Institut de France. Notre collègue Edouard Naville, dont les congés sont utilisés pour continuer les recherches qu'il a entreprises dans l'Égypte et qui ont abouti à tant de découvertes retentissantes, a été, au cours de l'année dernière, nommé membre associé étranger de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Cette très haute distinction maintient un nom, si honorablement porté dans notre Université, sur les rôles de l'Académie.

Il a été remplacé temporairement par M. Deonna.

Le Règlement de l'Université prévoit que les professeurs ordinaires qui quittent l'Université après 12 années d'enseignement sont nommés professeurs honoraires. L'Etat, qui confère ce titre, n'avait jusqu'ici fait d'exception (pour ce qui concerne la période universitaire proprement dite) qu'en faveur de feu Ernest Naville, nommé en 1890. Il est, en effet, désirable que ce titre soit réservé aux anciens professeurs qui ont satisfait aux exigences de la loi, et qu'il ne puisse être donné que fort exceptionnellement et seulement à des personnes qui, de l'accord unanime, ont rendu des services à la science et en particulier à l'enseignement, dans notre patrie.

Sur le préavis unanime du Sénat, le Conseil d'Etat a bien voulu appliquer la même disposition de la loi en faveur de M. Lucien Gautier, ancien professeur à Lausanne, et dont la valeur comme théologien est universellement reconnue. Président du Comité du Monument de la Réformation, il a par ses vues larges contribué plus qu'aucun autre à faire comprendre que les Genevois, en posant la première pierre de ce monument au mois de juillet prochain, entendent bien moins glorifier le Réformateur que célébrer le grand mouvement libérateur du XVI<sup>m</sup>e siècle, en dehors de tout esprit de secte ou même d'Eglise. Notre Ecole, qui à Genève est la seule institution officielle qui se soit maintenue depuis cette époque, ne peut qu'être sympathique à la manifestation qui, en dehors d'elle, et avant son Jubilé, est organisée par des citoyens éclairés pour le 5 juillet prochain.

M. Partsch, professeur extraordinaire de Droit romain et dont les fonctions avaient été renouvelées pour une nouvelle période de trois ans, nous est revenu. Il avait été remplacé momentanément par M. P. Moriaud, son état de santé nécessitant une prolongation de congé. Il a utilisé ses vacances forcées en élaborant un savant ouvrage

sur le « Cautionnement chez les Grecs. » Dans une pensée de pieuse reconnaissance pour l'Université qui avait tenu à plusieurs reprises à lui témoigner tout l'intérêt qu'elle prenait à son rétablissement, M. Partsch lui a dédié cette importante contribution au droit historique.

Des congés partiels ont été également accordés à M. le professeur Borgeaud, qui espérait terminer l'« Histoire de l'Académie. » Malheureusement, les circonstances ne lui ont pas permis de pousser ce travail plus loin que la période napoléonienne. Espérons que la dernière partie de cet ouvrage, qui intéresse à un si haut point l'Université et dont la publication est assurée grâce au concours financier de deux amies de l'Université, M<sup>m</sup>e Ch. Rigaud-Plantamour et M<sup>lle</sup> Aug. Sarasin, ne se fera pas attendre trop longtemps.

M. Pearce, professeur extraordinaire des gîtes métallifères, a suivi un usage assez répandu en Allemagne, de partir pour une expédition scientifique, au moment même où il devait entrer en fonctions. Il rapportera certainement de ce voyage en Guinée<sup>1</sup> des informations nouvelles et une expérience plus étendue encore, qui seront au profit du nouvel enseignement des gîtes métallifères et de la prospection, qui, avant même d'être officiellement organisé, a déjà, par l'activité de MM. les professeurs Duparc et Pearce, rendu tant de services à nos étudiants, auxquels il ouvre des carrières rémunératrices. Il a été momentanément remplacé par M. Joukowski, docteur ès sciences, ingénieur des mines.

L'Université s'est associée à la célébration du jubilé Albrecht von Haller, à Berne. Votre Recteur a parlé à cette occasion au nom des universités suisses; il a relevé

<sup>1</sup> L'Université avait le regret d'apprendre le 10 juillet le décès inattendu de ce jeune savant qui faisait, en Guinée, un voyage d'étude.

l'importance de ce grand génie au point de vue de l'histoire naturelle du pays suisse et le rôle important qu'il a joué, avec les Genevois H.-B. de Saussure et l'immortel Jean-Jacques, en faisant connaître et aimer notre belle patrie et ses montagnes.

Les élèves et amis de M. le professeur Ferdinand de Saussure ont organisé à la fin du semestre d'été 1908 une manifestation en l'honneur de leur maître et lui ont offert un recueil publié à cette occasion.

Notre haute Ecole était également représentée aux congrès ou cérémonies scientifiques suivantes :

Le centenaire de Toricelli à Faenza, où le professeur Batelli, de l'Université de Pise, était son délégué. Ses autres délégués étaient : *a)* pour le Congrès de l'Histoire des Religions à Oxford, M. Paul Oltramare, professeur à la Faculté des Lettres et Sciences sociales; *b)* au Congrès des Orientalistes à Copenhague, MM. les professeurs P. Oltramare et Ed. Naville; *c)* au Congrès international des Sciences historiques à Berlin, MM. E. Naville et Nicole; *d)* au IX<sup>m</sup>e Congrès international de Géographie, le Recteur; enfin, au Congrès d'Archéologie au Caire, MM. E. Naville et Nicole.

Elle a envoyé une lettre de félicitations à Massachusetts General Hospital, qui fêtait son jubilé. Elle a pris part également par l'envoi d'une lettre à la manifestation en l'honneur de Gogol qu'avaient organisée, à l'Université de Moscou, les Amis des lettres russes.

M. le prof. S. Schwendener, le célèbre botaniste suisse à l'Université de Berlin, fêtant son 80<sup>m</sup>e anniversaire, le Bureau de l'Université lui a adressé une lettre de félicitations, à laquelle le vénérable jubilaire, ancien étudiant de notre Ecole, a répondu en des termes très flatteurs pour l'Académie, dans laquelle il a établi les bases de tout son développement scientifique ultérieur, ainsi qu'il s'exprime

dans une aimable réponse. Un témoignage de ce genre est précieux à noter à la veille de fêter notre Jubilé universitaire.

De l'étranger sont venues des distinctions flatteuses pour plus d'un de nos collègues. Au moment de quitter les fonctions de Recteur qu'il avait tenues avec la distinction que l'on sait, M. le prof. Bernard Bouvier était décoré par le gouvernement allemand chevalier de l'ordre royal de la Couronne de Prusse. C'était une récompense méritée pour tout le travail dépensé par notre honorable collègue en faveur des Cours de vacances, qui attirent toujours tant de jeunes Allemands à Genève et qui, en contribuant à répandre dans leur grand pays la connaissance du français, servent à la fois à la cause des bonnes Lettres et à celle de la bienveillance entre nations.

M. le prof. A. Mayor a été élu correspondant étranger de l'Académie de Médecine de Paris.

Deux de nos collègues ont été décorés de la Légion d'honneur en raison des services rendus à la Science. Ce sont MM. les professeurs L. Duparc et A. Pictet. MM. Nicole<sup>1</sup>, Fehr<sup>2</sup> et Chodat<sup>3</sup> ont également été distingués par des Sociétés savantes étrangères, hellènes, russes et anglaises, dont ils ont été nommés membres correspondants. Ces témoignages spontanés d'estime indiquent clairement que l'Université, aujourd'hui comme par le passé, est en communauté scientifique avec l'Europe savante tout entière.

Il n'y a d'ailleurs, dans ces faits réjouissants, pas matière à s'enorgueillir. Une université qui n'aurait plus qu'une signification locale, qui ne serait pas à la fois attentive au mouvement scientifique et littéraire du monde

<sup>1</sup> Membre de la Société des Byzantinistes à Athènes.

<sup>2</sup> Membre correspondant de la Société de mathématiques de Kharkof.

<sup>3</sup> Membre correspondant de la Royal geographical Society Edinburgh.

entier et capable de collaborer, par les découvertes et les recherches de ses maîtres, à l'édification de la science contemporaine, ne serait plus qu'un collègue supérieur ou un séminaire professionnel.

Même dans les Facultés où l'enseignement professionnel est au premier plan des préoccupations, la nécessité pour les maîtres comme pour les élèves avancés de participer par leur travail de recherche au mouvement scientifique, est impérieuse.

Il est bien rare que l'enseignement « ex cathedra » puisse, à lui seul, inspirer à l'étudiant l'amour de la science inconnue, la curiosité scientifique, point de départ de tous les progrès dans le domaine de la connaissance. Les cours les mieux faits et les plus éloquents, tout en développant chez l'élève une véritable admiration pour la science, peuvent ne créer parfois dans son esprit que le désir de l'érudition. On peut sans doute, par un enseignement critique, éveiller la curiosité de l'élève, faire naître les objections. Mais l'écueil est tout aussi sérieux. « Argumentator », disaient les bacheliers quand ils arrivaient autrefois dans les universités. Beaucoup de nos jeunes élèves en sont encore là. La discussion à propos de tout et de rien. Ce n'est pas là la vraie méthode universitaire. Il faut que l'élève travaille avec le maître; lorsqu'il l'aura vu lui-même aux prises avec les difficultés, lorsque dans une collaboration utile aux deux, l'élève se sera familiarisé avec la méthode de recherche, mais surtout lorsqu'il aura vu poser le problème, en essayer la solution par des hypothèses souvent contradictoires, lorsqu'il aura assisté aux insuccès répétés et que finalement, le courage, la patience s'épuisant, il verra cependant un succès relatif récompenser tout cet effort, alors il comprendra la noblesse de la recherche désintéressée. Il ne considérera plus le maître comme un oracle, une encyclopédie à feuilleter, une mine

de laquelle on peut extraire des idées, mais bien plutôt comme le conseiller qui veut guider ses pas et voudrait l'habituer à marcher tout seul.

L'étudiant qui sort de l'Université sans avoir appris à travailler par lui-même, sans avoir désiré aborder lui-même un problème encore non résolu, n'emporte que de l'érudition et du savoir-faire, mais il ne fait pas partie de la nation des élus de la science, de la confraternité des chercheurs que ne séparent ni barrières religieuses, politiques ou nationales.

Si nous faisons cette parenthèse, c'est que nous voudrions voir l'Etat et le Grand Conseil comprendre que pour s'approcher de cet idéal pédagogique l'Université a impérieusement besoin de nouveaux locaux, appropriés à un enseignement moderne et intuitif.

Nous attendons toujours la grande salle de cours où les étudiants pourront, tout en prenant des notes, suivre des yeux, par les appareils de démonstration exigés dans un enseignement *up to date*, les expériences ou les démonstrations destinées à illustrer le cours théorique. Nous avons quelque peine à nous reporter à l'époque où, dans la Faculté des Sciences, il n'y avait pas de laboratoires, point de séminaires dans la Faculté des Lettres et Sciences sociales. Dans quelques années, chacun s'étonnera qu'on ait pu tarder si longtemps à accorder aux universités les salles de cours et les appareils nécessaires à la démonstration.

Le Sénat universitaire, par un préavis unanime, a accepté le projet émané du Département de l'Instruction publique et de la Ville de Genève, d'affecter le bâtiment actuel du Musée d'histoire naturelle aux services universitaires. Ce projet donnerait dans une certaine mesure satisfaction aux justes réclamations de l'Université, permettrait l'établissement de nouveaux séminaires dans la

Faculté des Lettres et Sciences sociales et assurerait pour plusieurs années le développement normal des laboratoires de sciences naturelles, insuffisamment logés.

Espérons que cette question de l'extension des locaux, si importante pour l'avenir de notre Université, pourra être reprise après les fêtes du Jubilé. Mais si la question de l'agrandissement des locaux n'a guère progressé, celle de la propreté des vestibules et des salles de cours a fait un grand pas. Un nouveau concierge, des crédits plus élevés accordés pour cette rubrique par le Département de l'Instruction publique, un cahier des charges modifié, tout cela a contribué à rendre la maison plus claire et moins poussiéreuse. Nous nous efforcerons d'améliorer encore ce service.

Même cette salle de l'Aula, si incommode pour l'enseignement des sciences, est devenue plus habitable. Le Département de l'Instruction publique, sur notre demande, en a fait changer le mobilier et a ordonné les réparations les plus urgentes.

Nous avons appris avec satisfaction qu'une clinique infantile sera organisée dans les locaux de l'ancienne Maternité; cet enseignement a été rattaché à la chaire de pathologie interne occupée par M. le Dr d'Espine.

Egalement dans la Faculté de Médecine, M. le prof. J. Reverdin a été chargé, en plus de son enseignement de pathologie externe et de médecine opératoire, de l'enseignement laissé vacant par le décès de M. le Dr A. Reverdin : Polyclinique chirurgicale.

MM. les professeurs extraordinaires dont les noms suivent étant arrivés au terme de leur mandat, ce derniers a été renouvelé.

Ce sont :

MM. H. DE CLAPARÈDE, *Droit moderne et Droit germanique*. — J. PARTSCH, *Droit romain*. — M. BEDOT,

*Zoologie générale*. — P. OLTRAMARE, *Histoire des religions*. — A. LENDNER, *Pharmacognosie*. — F. PEARCE, *Gîtes métallifères*. — L. WINIARSKI, *Finances publiques*.

De nouveaux privat-docents sont venus compléter l'enseignement officiel; leur collaboration est précieuse pour l'Université. Sans autre récompense que celle que procure la satisfaction d'avoir mis au point une question, ils s'essayent au métier difficile de l'enseignement. Les étudiants feront bien d'encourager par leur assiduité ces efforts désintéressés.

Ces nouveaux venus sont :

*Dans la Faculté des Sciences* : M. G. BEAUME.

*Dans la Faculté des Lettres et Sciences sociales* : MM. Alfred JUVET. — Emile WILMOT. — Daniel BERSOT. — Henry LEALE. — Albert WUARIN.

*Dans la Faculté de Théologie* : M. FALK.

*Dans la Faculté de Médecine* : MM. PATRY. — BASTIAN. — MACHARD. — GROUNAUER. — LADAME.

Aucun enseignement nouveau n'a été créé cette année; il semblerait qu'à la veille du Jubilé, l'Etat et l'Université veillent se recueillir. Les préoccupations qu'engendrent la préparation de ces solennités, le surcroît de travail qu'elle a causé à plus d'un de nos collègues n'a pas permis, à ceux qui en auraient eu la disposition, de préparer ou d'étudier beaucoup de mesures nouvelles.

Cependant il faut signaler une modification importante du Règlement en ce qui concerne la Faculté des Sciences. Désormais les étudiants de cette Faculté auront la liberté de fractionner leurs examens en autant d'épreuves que le programme de ces examens comporte de branches. On a pensé avec raison que la valeur scientifique d'un candidat ne se mesure pas au nombre de sujets d'étude qu'il peut à la fois aborder et s'assimiler, mais à la manière dont il devient maître de chacun en particulier.

Cette nouvelle disposition, tout en facilitant beaucoup les étudiants, permettra aux examinateurs d'exiger de chaque candidat une préparation plus judicieuse qu'auparavant, puisque chaque épreuve pourra être jugée indépendamment des autres.

Un laboratoire de photographie, au service des professeurs de l'Université et du Département de Justice et Police, a été organisé à l'étage supérieur de l'Université. M. Mallet, docteur ès-sciences, a été autorisé à l'utiliser dans ce but.

Une place d'assistant a été créée dans les laboratoires suivants : Hygiène, Pharmacie, Mathématiques. Il faut seulement regretter qu'il n'ait pas été possible jusqu'à présent d'accorder au service d'Hygiène, et en particulier pour le cours, les locaux suffisants. Une solution s'impose donc dans le plus bref délai.

La création d'un poste de *secrétaire de l'Université*, déjà annoncée dans le précédent rapport, a amené des modifications dans l'administration de l'Université. Désormais le professeur élu par ses collègues en séance de professeurs ordinaires pour tenir les procès-verbaux des séances du bureau du Sénat universitaire et du Sénat, s'appellera *secrétaire du Sénat*. Cette année, c'est M. Paul Moriaud, professeur de Droit romain. Cette fonction, comme celle des autres membres du bureau, n'est pas rétribuée.

Un poste de secrétaire de l'Université a été créé. M. Demont, qui précédemment s'appelait secrétaire-caissier, surchargé de besogne, a été déchargé de ses fonctions de secrétaire. Il portera désormais le titre de *caissier-comptable*. Ce fonctionnaire zélé et fidèle mérite une mention spéciale pour la manière distinguée avec laquelle il s'est toujours acquitté de sa tâche.

Le nouveau poste a été attribué à M. A. Roussy. Ce

dernier est entré en fonctions au semestre d'hiver 1908-1909.

La Société académique, comme par le passé, est venue en aide à l'Université en accordant des subsides (3107 fr. 50 cent.), après préavis du bureau du Sénat, à divers enseignements. Elle a droit à toute notre reconnaissance.

Les étudiants ont été 1405 et 402 auditeurs au semestre d'hiver, et 1444 au semestre d'été et 235 auditeurs. Il a été décerné les grades suivants :

	Baccalauréat.	Licence.	Diplôme de Chimiste.	Diplôme de Pharmacien.	Doctorat.	TOTAL
Sciences . . . . .	38	—	3	2	21	64
Lettres . . . . .	1	12	—	—	3	16
Droit . . . . .	—	48	—	—	1	49
Théologie. . . . .	2	—	—	—	1	3
Médecine . . . . .	51	—	—	—	31	82
TOTAL . . . . .	92	60	3	2	57	214

La tranquillité la plus parfaite et la meilleure harmonie n'a cessé de régner soit entre étudiants, soit entre étudiants et professeurs. Le Recteur n'a jamais eu à intervenir pour prendre une mesure disciplinaire quelconque ou même faire une observation. J'ajouterai que cette remarque peut paraître superflue, car il est d'usage à l'Université de Genève que la jeunesse studieuse soit aussi assidue que tranquille.

Cependant la peine de relégation a été prononcée contre un étudiant, expulsé du canton pour des raisons suffisantes.

De nouveaux groupements d'étudiants se sont constitués. L'un, qui a pour objet la constitution d'une bibliothèque pour étudiants russes, a pris le vocable Tolstoï comme désignation; l'autre, qui réunit des étudiants russes sous le nom de Ruthenia, enfin, tout récemment, le Deutscher Studentenbund. Nous saluons avec plaisir la constitution de ces nouvelles sociétés, qui témoignent de la vitalité et de la force d'attraction de notre Université.

La Société des étudiants français fêtait récemment le 75<sup>me</sup> anniversaire de sa fondation. Le Recteur a porté, au nom de l'Université, les vœux de cette dernière pour la doyenne des Sociétés d'étudiants étrangers. Il nous plaît d'imaginer que lorsqu'elle fêtera dans vingt-cinq ans son centenaire, elle sera toujours aussi vivante et prospère qu'aujourd'hui.

Presque chaque année apporte à nos étudiants de nouveaux prix. M. Arthur de Claparède, privat-docent à l'Université, docteur en droit, a fait don, à l'occasion du IX<sup>me</sup> Congrès international de Géographie tenu à Genève en 1908 et du 350<sup>me</sup> anniversaire de la fondation de l'Université, d'une somme de 13,000 francs, dont les intérêts serviront à payer un prix bisannuel de géographie.

La famille de M. Ed. Gans a également offert à l'Université une somme destinée à fonder un prix de mathématiques qui manquait à la Faculté des Sciences.

L'Université n'a pas négligé d'exprimer à ces généreux donateurs toute sa reconnaissance.

N'oublions pas l'activité tranquille, mais efficace, du Comité de patronage des étudiants étrangers. MM. Revaclier, secrétaire général et A. Hartmann, secrétaire adjoint, ont droit à toute notre reconnaissance.

Les fonctions des diverses commissions du Jubilé prenant fin avec l'année 1909, le bureau de l'Université a pris en main toute la préparation du Jubilé de 1909. Le Sénat

a maintenu la commission de publication, présidée par M. le prof. De Crue; il a également prié M. Bourgeois, trésorier, de bien vouloir continuer à tenir nos comptes jubilaires. Le bureau lui a adjoint M. le prof. Rehfoos, doyen de la Faculté de Droit. Le Recteur a exprimé à tous les membres des commissions les remerciements du Sénat pour leur précieuse collaboration.

Que dire à ces nombreux amis de l'Université qui spontanément ont offert leur temps ou leur talent au profit de l'Université et de la constitution du fonds du Jubilé?

Citons en particulier M. Ph. Godet qui, en apportant les saluts de nos collègues de Neuchâtel, a fait à l'Athénée une conférence très appréciée; M. le prof. Schrœter, du Polytechnicum de Zurich; M. A. Brun, de Genève; le Comité du Congrès des médecins français à Genève, etc.; enfin, M. le pasteur Eug. Choisy, sur la demande de plusieurs personnes, a donné pendant le semestre d'été un cours sur Calvin, qui fera mieux connaître le grand réformateur.

Nos Sociétés d'étudiants, elles aussi, ont contribué à faire grossir ce fonds du Jubilé, si paternellement géré par notre excellent trésorier, M. Bourgeois.

Le Comité des publications a surveillé l'impression du Catalogue, plus particulièrement confié à M. le D<sup>r</sup> Julliard, Privat-Docent, qui a consacré beaucoup de temps à cette œuvre utile, mais ingrate.

Le même comité a également voué toute son attention à la série des travaux publiés par les professeurs de l'Université à l'occasion du Jubilé.

Voici la liste des mémoires qui sont ou déjà sortis des presses ou en train de paraître :

CHODAT, Robert. *Etude critique et expérimentale sur le polymorphisme des Algues*. Avec 21 planches.

- ETERNOD, A.-Ed. *L'œuf humain, Implantation. Gestation trophoderme, Placenta*, 8 planches lithographiées hors texte. Nombreuses figures dans le texte.
- FULLIQUET, Georges. *Le problème de la souffrance. Essai d'apolégétique moderne.*
- MARTIN, Alfred. *Observations sur les pouvoirs attribués au juge par le Code civil suisse.*
- MEUMANN, Gottlieb-Auguste. *Observations sur le système du droit privé.*
- MONTET, Edouard. *Le culte des saints musulmans dans l'Afrique du Nord et plus spécialement au Maroc.* Avec 10 illustrations.
- NAVILLE, Edouard. *Les têtes de pierre déposées dans les tombeaux égyptiens.*
- NAVILLE, Adrien. *La logique de l'identité et celle de la contradiction.*
- OLTRAMARE, Paul. *La formule bouddhique des douze causes. Son sens originel et son interprétation théologique.*
- REVERDIN, Jacques-L. *Quelques remarques sur l'énucléation intraglandulaire dans le goitre.*
- SEITZ, Ch. *L'historien Niebuhr, citoyen de Genève.*
- WUARIN, Louis. *L'avenir des Campagnes.*

D'autres travaux sont annoncés et doivent paraître avant la fin de l'année.

Outre ces publications, l'Université distribuera aux délégués des Universités et des Académies, le second volume du magistral exposé de M. Borgeaud sur l'« Histoire de l'Université ».

Un certain nombre des invités recevra également l'« Icnographie calvinienne, » dédiée à l'Université par le professeur Doumergue, de Montauban.

Enfin, une plaquette en bronze, frappée à l'occasion de ces solennités et due au talent de M. Rivoire, médailliste à Paris, complétera cette série de souvenirs offerts par l'Alma mater. Cette jolie œuvre d'art représente un génie féminin assis sur la pierre du Niton, dans le port de

Genève, et célébrant la gloire de la Cité dont on voit la silhouette se détacher sur le Salève, tandis que le soleil inondé de sa lumière les tours de St-Pierre.

Le programme des fêtes du Jubilé universitaire, fixé du 7 au 10 juillet, a été arrêté comme suit : le mercredi 7 juillet, une réception des délégués et des invités de l'étranger par le Sénat universitaire. — Le soir, la Faculté de Théologie organisera un culte à St-Pierre, auquel seront invités les universitaires et les délégués. Le public y sera admis.

Le jeudi, un cortège solennel parti de l'Université amènera les autorités, les universitaires et les délégués à St-Pierre, où se tiendra la première séance solennelle, au cours de laquelle parleront M. le Président du Département de l'Instruction publique, le Recteur, et où seront entendues les adresses de félicitations et en particulier celle de la Confédération suisse, présentée par M. le Président de la Confédération.

Dans l'après-midi, nos hôtes seront reçus par M. et M<sup>me</sup> de Candolle et la Société académique au Vallon, près de Chêne.

Enfin, la journée se terminera par un banquet offert par le Conseil d'Etat.

La matinée du lendemain sera consacrée à une séance de collation de grades « honoris causa », puis à la réception des anciens étudiants par l'Université, et l'après-midi à une sortie en bateau, au cours de laquelle nos hôtes seront reçus au Creux-de-Genthod par MM. de Saussure.

Un grand dîner, offert par le Sénat et servi au Bâtiment électoral, réunira un grand nombre des participants à la fête universitaire. On y entendra les discours de plusieurs étrangers.

Le samedi 10 juillet, pendant la matinée, nous espérons que plusieurs des savants étrangers voudront bien

parler devant notre jeunesse studieuse, qui saura certainement les applaudir.

Vers la soirée, le cortège historique des fêtes du Jubilé universitaire, organisé par un comité d'amis de l'Université et d'étudiants, marquera bien le côté populaire de la fête durant cette dernière journée. L'enthousiasme avec lequel cette entreprise, dirigée par M. de Rabours, avocat, privat-docent, a été accueillie dans tous les milieux, fait bien augurer de sa réussite.

La journée se terminera par un « commers » d'étudiants.

A notre appel ont répondu les universités et les sociétés savantes de 18 pays d'Europe, les principales universités et sociétés savantes des Etats-Unis, du Canada, du Mexique, du Brésil et de la République Argentine. L'Afrique du Sud sera représentée par l'Université du Cap; les Indes anglaises enverront plusieurs délégués; les universités d'Australie, de Tasmanie, de la Nouvelle-Zélande se transporteront aux antipodes pour apporter leurs félicitations à la Schola genevensis.

Ainsi dans un mois près de 300 délégués, représentant plus de 200 institutions scientifiques, seront réunis dans l'antique cathédrale de St-Pierre de Genève où, il y a 350 ans, Théodore de Bèze inaugura, comme premier recteur, l'Académie nouvelle dont le génie de Calvin avait posé les bases.

Cet hommage rendu par le monde savant tout entier à l'Académie de Calvin, à l'Université de Genève d'aujourd'hui aussi, aura, nul ne le contesterait, une majesté inusitée. Jamais, à Genève, ne se seront réunis autant de représentants d'institutions diverses pour acclamer ce passé couvert de gloire, de cette gloire la plus pure que donne à ses soldats le combat pour la défense et le triomphe de la vérité.

Etudiants suisses, étudiants de tant de nationalités différentes réunis dans la vieille Cité du Refuge, fils spirituels de cette illustre lignée de théologiens, philosophes, juristes, savants et médecins qui ont fait la réputation de notre petit pays, vous allez d'un seul cœur vous unir à vos professeurs pour saluer en ce jour mémorable les plus hautes autorités du pays, pour célébrer les institutions que ce peuple s'est librement données et qui furent la garantie de la liberté de pensée; vous exalterez dans une pieuse pensée la mémoire de ceux qui ont fondé et bâti la maison et qui l'ont maintenue, et, dans un élan de confraternité scientifique, tous professeurs et étudiants, nous remercierons du plus profond de notre cœur tous les savants suisses et étrangers accourus pour célébrer avec nous la grande date de 1559.

